



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Martinique: telephone

Question écrite n° 38594

Texte de la question

M Michel Renard appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur la redaction incomplete de la page consacree aux droits et obligations de l'usager dans l'annuaire telephonique officiel des abonnees au telephone de la Martinique. En effet, la version diffusee dans ce departement, contrairement a ce qui semble etre le cas general en metropole, ne fait aucunement reference a la liste des associations d'utilisateurs et consommateurs s'interessant au secteur des telecommunications. Il lui demande de l'informer des dispositions qu'il entend prendre afin de remedier a cette lacune.

Données clés

Auteur : [M. Renard Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38594

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1347